



## L'Université de Montpellier recrute un Chargé de projets (F/H)

**Type de contrat : CDD de droit public de Catégorie A**

**Dates de contrat : dès que possible et pour 24 mois**

**Quotité de travail : 100 %**

**Rémunération mensuelle : entre 2330 et 2555 € brut / entre 1870 et 2055 € net estimé**

**Localisation : Montpellier**

### Une université d'excellence

Université de recherche intensive, leader mondial en écologie, l'Université de Montpellier est un établissement public expérimental qui figure dans le top 200 du classement de Shanghai. Elle couvre plusieurs champs disciplinaires sciences et techniques, droit, économie, environnement, administration, gestion, médecine, pharmacie, activités physiques et sportives, biologie, informatique, sciences de l'éducation, science politique. Elle a obtenu en 2022 la labellisation I-SITE (Initiative Science Innovation Territoires Economie) qui associe 15 partenaires de recherche et d'innovation du territoire. Ce Programme d'Excellence (PEI) porté par l'Université de Montpellier s'articule autour des enjeux "Nourrir, Soigner, Protéger" et s'appuie sur tous les domaines scientifiques de l'Université et de ses partenaires. Elle coordonne le Pôle Universitaire d'Innovation (PUI).



### Une université engagée

En lutte contre toutes les formes de discrimination, l'Université de Montpellier est engagée pour la promotion de la diversité, l'égalité entre femmes et hommes et pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. L'UM place aussi le développement durable au cœur de sa politique et de son savoir-vivre. Une démarche saluée par le palmarès du Times Higher Education qui la place en tête des universités françaises les plus performantes en terme de développement durable.

### Affectation

**Structure de rattachement :** Direction de l'Innovation et des Partenariats (DIPA) - Service Ingénierie et Accompagnement de Projets

**Environnement de travail :** La Direction de l'Innovation et des Partenariats (DIPA) constitue une interface privilégiée entre l'Université et le monde socio-économique et institutionnel. À ce titre, elle a vocation à promouvoir les partenariats ainsi qu'à gérer l'ensemble des activités industrielles et commerciales de l'Université.

### Présentation du poste

- Mission principale :** Le/la chargé.e de projets aura pour mission principale d'accompagner les chercheurs et les enseignants-chercheurs dans le montage et le conventionnement de leur(s) projet(s)

européens de recherche et de formation et ainsi soutenir la participation de l'Université aux différents programmes de financement. Il/elle sera à l'interface de différentes directions et unités de formation et de recherche au sein de l'établissement ainsi que l'interlocuteur-riche des bailleurs de fonds.

- **Activités :**

- Assurer une veille sur les dispositifs de financements européens dans le domaine de la formation et de la recherche
- Organiser et animer des sessions d'information sur les opportunités de financements à destination de la communauté scientifique et des personnels d'appui
- Contribuer à la mise en place d'une offre de formation en lien avec les partenaires du site pour la montée en compétence des acteurs de la recherche
- Mettre en place et animer des événements et des permanences au sein des laboratoires en lien avec les partenaires du site
- Participer à des réseaux
- Accompagner et conseiller les porteurs de projets sur la rédaction de leur candidature
- Contribuer au déploiement des outils d'accompagnement utiles pour le montage de projets
- Soutenir les équipes scientifiques dans le montage administratif des dossiers de demande de financements : élaboration des budgets en lien avec les gestionnaires des laboratoires, mise à la signature de pièces indispensables à la complétude du dossier, vérification des données administratives
- Assurer le conventionnement des projets retenus pour financement en lien avec le bailleur de fonds : saisie des informations du projet sur le portail de la Commission Européenne et mise à la signature des conventions de subvention
- Rédiger des accords de consortium en lien avec le service contrat et valorisation
- Conseiller les porteurs et leur unité de rattachement dans la mise en œuvre initiale de leur projet
- Assurer un appui au suivi financier auprès des laboratoires, des composantes et services financiers
- Participer à la mise en place et la mise à jour régulière d'outils de gestion et de suivi de l'activité du service

- **Spécificités / Contraintes du poste :**

- Déplacements ponctuels en Europe
- Prévoir d'éventuelles surcharges de travail en période de pic d'activités

## Profil recherché

### COMPETENCES

- **Savoirs :**

- Connaissance de l'organisation et le fonctionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche publique
- Connaissance des mécanismes de cofinancement institutionnel, des procédures des principaux bailleurs de fonds et du fonctionnement des fonds structurels européens
- Connaissance des dispositifs de financement de l'innovation
- Maîtrise de l'anglais et du français tant à l'écrit qu'à l'oral indispensable

- **Savoir-faire techniques et méthodologiques :**

- Mobiliser et coordonner des ressources et des compétences internes et externes à l'établissement
- Bonne capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction
- Maîtriser les techniques de conduite de projet
- Développer et entretenir des réseaux de communication et des partenariats
- Diffuser les informations sur support adapté
- Maîtrise des outils bureautiques courants

- **Savoirs être :**

- Capacité à conduire une négociation, diplomatie, écoute active
- Capacité à travailler avec des interlocuteurs de différents horizons
- Sens de l'organisation et du travail en équipe, esprit de service
- Etre curieux et autonome
- Savoir prendre des initiatives et prioriser ses objectifs

## QUALIFICATIONS / DIPLOMES

Bac + 5 exigé

## EXPERIENCE

Expérience exigée de plus de 3 ans

## Pourquoi nous rejoindre ?

Rejoindre l'université de Montpellier, c'est bénéficier de nombreux avantages dans une région qui offre un cadre de vie qualitatif.

Nos avantages:

> **Dispositifs de développement des compétences** : accès à une grande offre de formation, préparation aux concours internes

> **Jusqu'à 56 jours de congés / an** (pour un contrat 12 mois et plus/ temps plein à 38h05)

> **Temps de travail aménageable**

> **Jusqu'à 2 jours de télétravail / semaine** (selon les modalités de la charte de TT applicable à l'UM)

> **Restauration collective**

> **Aide et prestations sociales**

> **Prise en charge partielle des abonnements au transport de la ville**

> **Accès aux activités sportives, culturelles et de loisirs de l'université**

> **Soutien à la parentalité** : club de loisirs pour enfant, partenariat de crèches, jours enfant-malade

*Avantages dépendant de la nature et la durée du contrat, des nécessités de services et des conditions d'éligibilité*

## Modalité de candidature

Dépôt CV et Lettre de Motivation : <https://umemplois.umontpellier.fr/>

Référence de l'offre à rappeler dans votre lettre de motivation : **2024-I0196**

Clôture des candidatures **le 23/04/2024 à 23h59**

**Contacts :**

- organisation du recrutement : [drh-recrut-biats@umontpellier.fr](mailto:drh-recrut-biats@umontpellier.fr) / 04 67 14 99 30
- renseignements sur le poste : [emilie.domanico@umontpellier.fr](mailto:emilie.domanico@umontpellier.fr) / 04 67 14 47 43

### En savoir plus :

#### Caractéristiques du contrat

- ✓ Contrat de droit public avec période d'essai en fonction de la durée du contrat
- ✓ Les congés doivent être pris pendant la durée du contrat de travail  
Pour les contrats d'une durée = ou > 12 mois, au choix :
  - \* soit 36h40 hebdomadaires et 48 jours de congés par an
  - \* soit 38h05 hebdomadaires et 56 jours de congés par an

#### Conditions générales de recrutement dans la fonction publique

- ✓ Jouir de ses droits civiques
- ✓ Compatibilité des mentions portées au bulletin n°2 du casier judiciaire avec l'exercice des fonctions
- ✓ Etre en position régulière au regard du code du service national de l'Etat dont le candidat est ressortissant
- ✓ Pour les personnels de nationalité étrangère, être en position régulière au regard des dispositions relatives aux documents de séjour du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile
- ✓ Conformément à l'article 49-9 du décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat, les agents qui, dans les six années suivant la rupture conventionnelle, sont recrutés en tant qu'agent public pour occuper un emploi au sein de la fonction publique de l'Etat, sont tenus de rembourser à l'Etat, au plus tard dans les deux ans qui suivent leur recrutement, les sommes perçues au titre de l'indemnité spécifique de la rupture conventionnelle octroyées dans le cadre d'un précédent emploi dans la fonction publique.